

16 mars 2018 - n° 8
180024

CRÉATION D'UN CHEMINEMENT DE CIRCULATION DOUCE CHEMIN DE LA CÔTE CALOT – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES

D'importants travaux vont être effectués rue Rovel et chemin de la Côte Calot. Ces travaux nécessiteront ensuite une réfection totale de la voirie.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voirie, la ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite créer un cheminement piéton Chemin de la Côte Calot afin de créer un espace de circulation douce protégé permettant l'accès au cimetière de la rive droite. Cet aménagement sera réalisé sur la parcelle AH183 qui se situe à l'angle de la rue Rovel et du Chemin de la Côte Calot.

Le projet consiste à aménager la voirie et réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux secs afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et offrir un cadre de vie agréable aux riverains.

Les travaux comprennent la création d'un trottoir aux normes PMR, l'enfouissement des réseaux secs, la plantation de végétaux et la mise en place de mobilier urbain.

Le montant des travaux s'élève à 25 000 € HT soit 30 000 € TTC.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental des Vosges pour les travaux de création d'un cheminement de circulation douce Chemin de la Côte Calot.
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	30
Procurations	4
Absence.....	1

Séance du 16 mars 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI (*arrivée au point n°16*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER (*sorti au point n° 4 – retour au point n°5*), Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-José LOUDIG	A	Bruno TOUSSAINT
Jacqueline THIRION	A	David VALENCE
Sabriya CHINOUNE	A	François FICHTER
Ramata BA	A	Christine URBES

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

M Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
